

Rapport

de développement

durable

2022



Préambule

Le rapport de développement durable est élaboré par les communes de plus de 50 000 habitants, conformément à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et au décret d'application du 17 juin 2011. Il est présenté au conseil municipal, préalablement au débat d'orientation budgétaire.

Les modalités d'élaboration sont les suivantes:

- selon les dispositions de l'article L2311-1-1 du code général des collectivités territoriales,
- par le secrétariat général, en lien avec les services de la ville et du CCAS,
- présenté en commission municipale et en conseil municipal, en préambule du débat d'orientation budgétaire.
- Diffusion : www.mairie-vannes.fr

La stratégie bas carbone de la collectivité est traitée dans le chapitre relevant de la lutte contre les changements climatiques. Les actions concrètes d'atténuation et d'adaptation mises en œuvre sont développées dans plusieurs chapitres et sont identifiées par le pictogramme suivant:



Ce rapport présente des actions et chiffres 2022 consolidés

Sommaire

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté 17 objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles pour la période 2015-2030. Ces objectifs et cibles constituent pour les États une feuille de route commune de la transition vers un développement durable, l'Agenda 2030. Trois buts essentiels sont poursuivis : lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices ; faire face au défi climatique ; mettre fin à l'extrême pauvreté.

 1 PAS DE PAUVRETÉ Page 3	 2 FAIM «ZÉRO» Page 3	 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE Page 5	 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ Page 7	 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES Page 8
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT Page 9	 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE Page 10	 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE Page 17	 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE Page 19	 10 INÉGALITÉS RÉDUITES Page 20
 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES Page 21	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES Page 27	 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Page 29	 14 VIE AQUATIQUE Page 33	 15 VIE TERRESTRE Page 34
 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES Page 37	 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS Page 38			



Lutter contre la pauvreté

Lutter contre la pauvreté

Le rapport complet 2022 de lutte contre la pauvreté est consultable sur le site internet de la mairie.

- Depuis 2020, le nombre de vannetais inscrits à Pôle Emploi est en baisse constante. Toutes catégories confondues, ils étaient 5 732 au 1er janvier 2021 et 4 996 au 31 décembre 2022, soit **736 demandeurs en moins (-13%)**. Ils sont 2288 demandeurs d'emploi de cat. A en décembre 2022.
- Depuis 2019 (période pré-Covid), le **nombre de ménages bénéficiaires du RSA a diminué de 15%**, soit 1393 ménages au 31 décembre 2022.
- Sur le plan de la santé, un meilleur accès à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) est constaté.
- La demande d'aide auprès du CCAS est stable.
- L'augmentation du nombre d'assignations en résiliation de bail dans le parc social est toutefois significative et imposera un suivi attentif en 2023.

- Rapport et plan d'actions 2022 sur le site internet de la ville
- 77% du plan d'actions est réalisé ou en cours



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Faciliter l'accès à une alimentation équilibrée, à la cantine

La ville de Vannes propose pour tous ses services une tarification sociale, c'est-à-dire une grille de tarifs adossée à une grille de quotients familiaux (QF). Dans un contexte d'inflation soutenue, il a été décidé au 1^{er} septembre 2022, de favoriser l'accès des enfants à une alimentation équilibrée en rendant la tarification des services proportionnelle aux ressources des ménages. Ainsi, les tarifs comprennent désormais une part proportionnelle au QF, ce qui permet d'éliminer les effets de seuils.

Plus de 2/3 des ménages des catégories B à H ont ainsi vu leurs tarifs de cantines et ALSH baisser, ou ne pas augmenter malgré une inflation constatée en 2022 de +7.3% sur les produits alimentaires. Les baisses des tarifs les plus fortes sont de l'ordre de -25 à -30%, soit une économie annuelle pouvant, selon des usages, aller jusqu'à -88€ par an pour la cantine ou -140€ pour le périscolaire. Le gèle des tarifs des catégories E à H depuis 2014 avait par ailleurs déjà permis une baisse des tarifs du fait de l'inflation constatée (2014-2022= +6.35%).

- 650 élèves concernés pour 90 000 repas
- Une baisse ou une stabilité des tarifs pour 2/3 des ménages malgré l'inflation



Cuisiner des repas de qualité pour les écoliers vannetais

Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Fin 2022, un partenariat est engagé avec la Chambre d'Agriculture pour réaliser un sourcing de produits locaux et bio et des rencontres avec les agriculteurs intéressés pour répondre aux marchés publics de la ville de Vannes. De nouveaux marchés alimentaires ont ainsi été engagés avec un allotissement encore plus fin pour favoriser les réponses favorables en termes de produits locaux de qualité:

- Passage de 16 à 23 lots
- Passage de 4 lots AB à 12
- et de 3 lots labélisés à 5 lots labels EGALIM



Un indicateurs EGALIM stable en 2022 :

- 32,8% de produits bio (*obligation : 20 %*)
- 19,20 % de produits labélisés
- Soit 52 % d'achats durables (*obligation 50%*)

Des jardins potagers pour les personnes en difficultés

La ville propose 3 jardins familiaux (Bernus, Kermesquel et Cliscouët) soit 135 parcelles mises à disposition des vannetais. La priorité est donnée aux familles avec enfants (couples ou monoparentales), avec la répartition suivante : 50 % pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux, 25 % à des salariés avec faible revenu, 25 % à des retraités avec faible revenu. Les jardins familiaux sont un lieu de détente, de rencontre, d'échanges et de convivialité. Les jardins partagés se multiplient quant à eux à l'initiative des associations de quartier.



La qualité de l'air sous surveillance

Permettre à
tous de vivre
en bonne santé
et promouvoir
le bien-être à
tout âge

Les mesures de la qualité de l'air, réalisées par l'association Air Breizh sur la station Albert 1^{er} (représentative de l'air respiré par la majorité des habitants de l'agglomération) portent sur divers polluants: dioxyde d'azote, ozone, particules fines inférieures à 10 µm (PM10) et inférieures à 2,5µm (PM2.5). Un indice ATMO est publié chaque jour à Vannes.



Résultats 2022

Des indices ATMO homogènes sur toute la Bretagne.

- A Vannes: « bon à moyen » 272 jours, « dégradé » 68 jours, « mauvais » 25 jours

Des moyennes annuelles inférieures aux seuils réglementaires:

- Stable en PM10 depuis 2014 et inférieur aux seuils réglementaires et recommandations de l'OMS
- En très légère hausse pour l'ozone sur 3 ans mais inférieur aux seuils réglementaires

Leviers d'actions

- Interdire le brûlage à l'air libre (-> fait)
- Développer l'usage du bus, du vélo ou de la marche à pied (-> ODD 13)
- Faire la promotion de modes de chauffage résidentiels ou municipaux performants (PLU, opération Renovée, ODD 7)

Air Breizh indique dans son rapport annuel que l'année 2022 a été marquée par la survenue d'épisodes régionaux ou interrégionaux liés aux particules fines PM10 en lien en partie à des transports de masse d'air chargée de poussières en provenance du nord de l'Europe, les conditions météorologiques influant fortement sur l'accumulation ou la dispersion des polluants. **La dégradation des indices ATMO est ainsi généralisée à toute la Bretagne.** Interrogé sur la qualité de l'air à Vannes, le directeur général d'Air Breizh considère *qu'on a globalement une meilleure qualité de l'air à Vannes que dans les autres villes bretonnes*. La moyenne annuelle en PM10 est la plus basse constatée. En 2022, le territoire de Vannes est également le seul à n'avoir enregistré aucun dépassement de valeurs réglementaires pour l'ensemble des polluants mesurés.



Des abords d'écoles publiques et privées non-fumeurs

La ville de Vannes et la Ligue contre le cancer ont signé en juillet 2022 une convention pour rendre non-fumeurs les abords de l'ensemble des écoles publiques et privées de Vannes à partir de la rentrée 2022 (panneautage adapté). Cette démarche d'exemplarité et de pédagogie vise à préserver les enfants. Cette mesure fait suite aux interdictions du fumer à la plage et la piscine de Conleau ainsi que dans les tribunes du Stade de la Rabine



Des capteurs de CO₂ dans les classes

Des capteurs de CO₂, fabriqués à Saint-Avé, ont été installés en début d'année dans toutes les classes maternelles et élémentaires des écoles publiques (103 classes). La couleur des yeux de l'animal change en fonction du taux de CO₂ dans la pièce. Ce code couleur indique, de façon ludique, aux enfants, s'il est nécessaire ou non d'aérer la salle (orange : aération à prévoir; rouge : aération à réaliser). Le coût de l'installation (16 000 €) a été entièrement pris en charge par l'État.

Un nombre croissant de personnes sensibles inscrites aux alertes pollens

Le pollinarium sentinelle® de Vannes est un jardin composé d'espèces allergisantes rassemblées selon une méthodologie scientifique et dont la pollinisation est surveillée quotidiennement. Ils permettent aux personnes allergiques aux pollens et aux médecins d'avoir connaissance de la pollinisation des espèces allergisantes dès l'apparition des premiers grains de pollen dans l'air.

1500 personnes sont abonnées au réseau en 2022

Le nombre d'abonnés a été multiplié par 5 en 5 ans



Assurer
l'accès de
chacun à
une
éducation
de qualité,
sur un pied
d'égalité

Un nouveau groupe scolaire et de loisirs pour répondre aux besoins d'un quartier en plein développement

A Kerniol, un nouvel équipement mutualisé sera réalisé avec un seul restaurant scolaire, des salles d'activités et espaces partagés. Il sera construit sur le site de la Ferme de Kerniol restaurée, au cœur de la nature et d'un parc arboré de plus de 13 000 m². Ce site pourra accueillir de nouveaux enfants et fratries, en augmentant les capacités d'accueil à l'école publique et en ALSH :

- 9 classes maternelles et élémentaires pour la nouvelle école de Kerniol (contre 7 actuellement),
- un accueil de loisirs de 124 enfants (contre 84 actuellement).

L'objectif du projet porté par la municipalité est de créer un lieu d'apprentissage et d'épanouissement des enfants, au plus proche de la nature, avec une orientation forte quant à l'éducation à l'environnement. **Les lauréats du concours d'architecte lancé en octobre 2021 ont été désignés en septembre 2022, pour des travaux qui débuteront en 2024, la livraison étant prévue en juillet 2025.**





Egalité femmes hommes

Parvenir à
l'égalité des
sexes et
autonomiser
toutes les
femmes et
filles

Sur le site internet de la ville:

- Plan d'actions femmes hommes 2021-2026
- Rapport annuel sur l'égalité femmes hommes (*le rapport 2022 sera mis en ligne en décembre 2023*)
- Charte européenne pour l'égalité pour les femmes et hommes dans la vie locale



Le rapport annuel 2022 sur l'égalité Femmes Hommes retrace toutes les actions engagées pour faire progresser l'égalité des sexes auprès des vannetaises et des vannetais, et au cœur de la gestion des ressources humaines de la collectivité. Le plan d'actions compte 77 actions dont 82% sont déjà réalisées. Voici quelques actions marquantes portées par la ville dans la mise en œuvre de sa politique publique :

- Préalablement au réaménagement de la rue Billault, une étude a été confiée à la société « Equation Territoriale » pour qualifier les différents usages dans ce secteur et s'assurer que les femmes s'y sentent aussi bien que les hommes. Le constat est positif avec une cohabitation sereine sans tension ressentie. La création d'un espace piéton plus large avec un accès facilité pour les poussettes et personnes à mobilité réduite, ainsi que des lieux de pause ont été retenus dans les aménagements futurs.
- Toutes les structures municipales de la ville se mobilisent pour organiser des événements au cours du mois de mars sur le thème de l'égalité femmes/hommes, en lien avec la journée internationale des droits des femmes du 8 mars: concerts, lectures, interviews, podcasts, ainsi qu'un agenda des rendez-vous en présentiels : salons grand public, animations dans les médiathèques, concert au conservatoire et spectacles.
- Parmi ses salariés, la ville compte 57% de femmes. **L'écart de rémunération s'amenuise: 1,76% en moyenne en 2022 contre 8,1 % dans la fonction publique territoriale (référence 2021).**



Préserver la ressource en eau

Garantir
l'accès de
tous à l'eau

Dès le début de l'année 2022, le département du Morbihan a connu un déficit hydrique (40 % environ). Le déficit pluviométrique et les fortes chaleurs du mois de juillet ont entraîné le déclenchement d'alertes, d'alertes renforcées ou de crises sur différents cours d'eau du département. **A compter du 28 juillet, l'arrosage des parcs et jardins a été suspendu.**

Des équipements tels que le local « évènementiel » du Prat s'est équipé très rapidement d'une bâche à eau pluviale pour les besoins de lavage. Le service des sports et des espaces verts, les plus concernés, ont expérimenté de nouvelles pratiques pour optimiser la consommation en eau potable, trouver de nouvelles sources d'approvisionnement (non potable) et limiter les pertes en eau (évaporation) :

En 2022, la consommation d'eau des espaces verts a baissé de 36% par rapport aux consommations moyennes des 3 dernières années



- Tests sur des secteurs pilotes sans arrosage
- Arrosage aux heures les moins chaudes
- Diminution des volumes utilisés
- Goutte à goutte en remplacement des tuyères sur les nouveaux massifs
- Sondes tensiométriques sur les nouvelles plantations d'arbres (mail de la Rabine, place M. Marchais) permettant de connaître les besoins réels, ou hygrométriques pour les terrains de sport,
- Adaptation des calendriers de plantation aux conditions climatiques
- Conception d'espaces moins gourmands en eau (palette végétale, composition des gazons, plantes vivaces plutôt qu'annuelles)
- Limitation progressive des dispositifs de végétalisation hors sol, plus consommateurs
- Evolution des dispositifs d'arrosage et d'ombrage au Pénno, lancement d'une étude technique pour la récupération des eaux pluviales en bâche, rajeunissement du réseau d'eau potable (fuites) qui permettra un suivi plus précis



Un plan de sobriété énergétique

Garantir
l'accès de
tous à des
services
énergétiques
fiables,
durables et
modernes, à
un coût
abordable

Pour accélérer la transition énergétique de la France, le gouvernement a lancé un plan de sobriété énergétique en juin 2022, avec l'obligation pour les collectivités et les entreprises de baisser de 10% leur consommation énergétique. Les collectivités ont un rôle à jouer sur trois piliers importants : la sobriété énergétique (consommer moins), l'efficacité énergétique (consommer autrement) et l'accélération du développement des énergies renouvelables.

La ville de Vannes y répond en s'engageant sur 10 actions générant un gain de 2800 MWh d'ici 2024, soit une baisse de 15% de la consommation d'énergie des bâtiments et espaces publics.

- Action 1 : passage au 100% LED d'ici 2023 pour l'éclairage public (réduction de 1160 MWh, soit la moitié des économies d'énergie visées). **En 2022, 64% des luminaires sont passés en LED ce qui correspond au changement de 2440 points lumineux et un abaissement des puissances de 54% en moyenne**
- Action 2 : extinction de l'éclairage public de 00h à 5h (1h – 5h depuis 2016)
 - Action 3 : extinction des monuments municipaux la nuit en semaine (Hôtel de Ville, Remparts, Chapelle Saint-Yves, Conservatoire, Palais des Arts, Kiosque à musique, les portes Calmont, Poterne, Saint-Vincent, Prison)
 - Action 4 : réduction des plages d'illuminations de Noël
 - Action 5 : maintien d'une température de confort à 19 degrés dans tous les équipements avec deux exceptions : les crèches et les résidences personnes âgées et Ehpad (21 degrés). Dans les gymnases, la température de confort est abaissée à 14 degrés excepté dans certains équipements plus vétustes en fonction des activités pratiquées
 - Action 6 : renforcement du contrôle des extinctions lumineuses des établissements entre 1h et 6h du matin ou 1h après la fin d'activité par la police de l'environnement
 - Action 7 : modernisation et rénovation des chaufferies municipales (2 par an).
 - Action 8 : produire de l'énergie verte sur les parkings municipaux, avec des panneaux photovoltaïques (Montaigne, Bilaire, Chorus), dans le cadre de la création à GMVa e la SAS énergie positive,
 - Action 9 : continuer de développer les mobilités actives et un parc auto à faibles émissions
 - Action 10 : poursuite des économies d'eau (ODD 6)



Maîtriser les consommations d'énergie, produire de l'énergie photovoltaïque et réduire l'empreinte carbone de la collectivité

Le service « stratégies et gestion énergies » assure depuis 2022 la mise en place et le suivi des objectifs du Décret Tertiaire ainsi que le plan de sobriété. Cette année, la présentation du bilan énergies diffère des autres années avec cette structuration:

1. Evolution des consommations enregistrées par secteurs (bâtiments et espaces publics),
2. Place des énergies renouvelables,
3. Dépenses qui résultent des consommations et de l'évolution du prix de l'énergie

Le périmètre concerné par cette analyse sont les bâtiments, l'éclairage public, le mobilier urbain et les espaces verts (ne sont pas pris en compte les équipements pour lesquels les dépenses énergétiques sont couvertes par des recettes à savoir la piscine de Kercado et les équipements non exploités par la collectivité). Les consommations 2022 sont comparées à la consommation moyenne correspondant à la moyenne des consommations sur les quatre dernières années sauf pour le secteur « bâtiments » pour lequel l'année 2020 a été retirée. Les branchements provisoires ne sont également pas intégrés dans ce périmètre.

Empreinte carbone

Un bilan carbone « patrimoine et services » sera engagé afin d'intégrer les scopes 1, 2 et 3 (émissions directes et indirectes de la collectivité) et pas seulement les consommations d'énergie.

Evolution des consommations

Les consommations correspondent aux factures enregistrées sur une période de 12 mois à partir des données des 904 compteurs en place :

- 519 compteurs électriques avec relevé à distance :
 - ✓ 3 en tarif vert (C3/C2)
 - ✓ 25 en tarif jaune (C4)
 - ✓ 494 en tarif bleu (C5) (compteur Linky)
- 100 compteurs gaz avec relevé à distance de type Gazpar
- 202 compteurs d'eau non télé relevés

Evolution des consommations

Consommations globales d'énergies

La consommation totale enregistrée en 2022 est de 14 165 MWh EF soit **une baisse globale de 13% par rapport à la moyenne des 3 dernières années, comprenant :**

- -11% de consommation pour les bâtiments. La consommation évitée de 965 MwhEF est liée à un hiver moins rigoureux et la disparition du fuel au profit du gaz.
- -19% pour le secteurs Espaces Publics

Secteur des bâtiments (décret tertiaire)

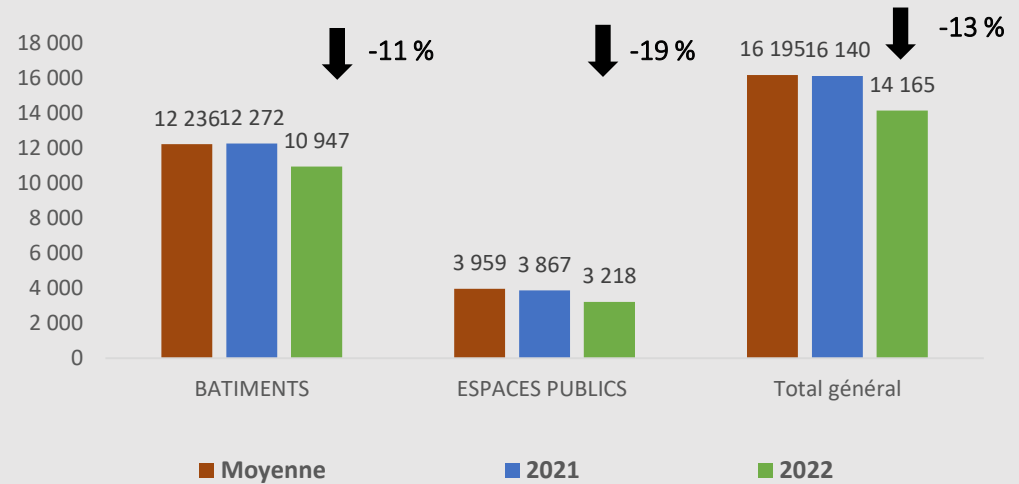
Fin 2022, l'ensemble des sites devant répondre aux obligations du Décret Tertiaire ont été déclarés sur la plateforme OPERAT soit 83% de la consommation 2022 du secteur « bâtiments », c'est à dire 56 sites totalisant une surface plancher de 123 183 m². **L'objectif 2030(*) est atteint en 2022 avec une consommation (correction climatique intégrée) de 9863 MWhEF.** A iso périmètre 2022, la consommation en 2050 devra être de 8360 MWhEF avec correction climatique soit une baisse des consommations à obtenir de l'ordre de 18%.

(*) L'ensemble des arrêtés n'est pas publié pour certaine typologie de bâtiments. Les objectifs 2030 et 2050 à atteindre sont donc basés sur des hypothèses et restent à confirmer
Le nouveau code couleur est le suivant: gaz (jaune), électricité (rouge), fioul (noir), énergies globales (vert).

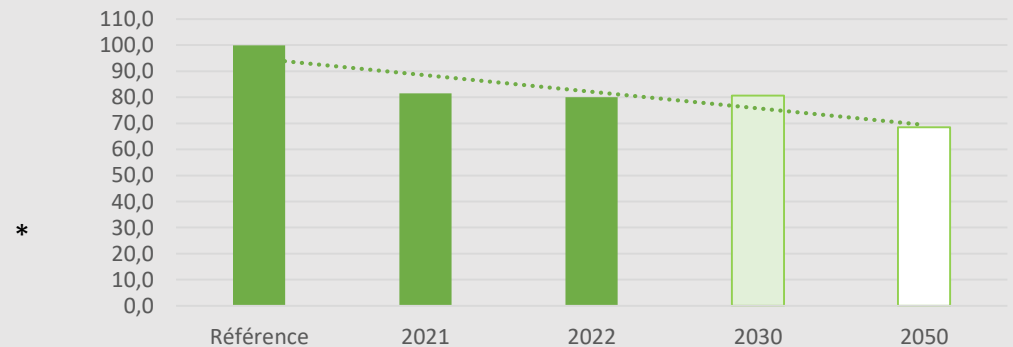
Kwh EF :Energie Finale est l'énergie livrée au compteur en m³ convertie en Kwh à partir du pouvoir calorifique de l'énergie considérée.

Dju :Degrés jours unifiés qualifient la rigueur climatique et représentent l'écart entre la température d'une journée et 18°C cumulé sur la période hiver (hors juin, été, sept).

Evolution consommation par secteur en MwhEF



Performance à atteindre en Kwh EF/m² plancher avec correction climatique



Evolution des consommations

Secteur des bâtiments : poste chauffage - gaz et fioul (décret tertiaire)

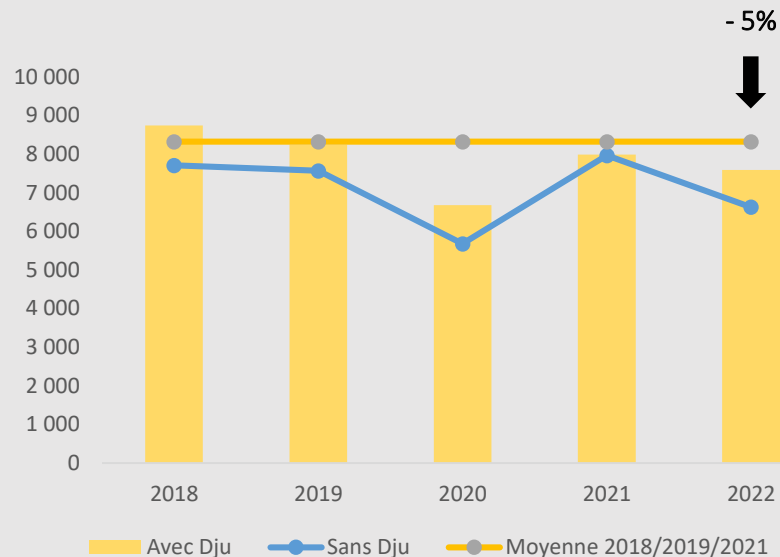
La consommation chauffage (gaz et fioul) en 2022 avec correction climatique est de 7940 MwhEF pour une consommation moyenne entre 2018-2019-2021 de 8321 MwhEF. **La baisse amorcée en 2019, pour le poste chauffage, est confirmée en 2022. Elle est de l'ordre de 5% par rapport à la consommation moyenne enregistrée avec correction climatique entre 2018-2019-2021.** Celle-ci est le résultat des actions menées principalement :

- Centre Victor Hugo (-25%) : rénovation avec renforcement de l'isolation (double vitrage, isolation des combles)
- Salle des sports du Foso (-32%) : restructuration avec extension et performance énergétique
- Joseph Le Brix (-27%) : réfection chaufferie avec chaudière à condensation et séparation des réseaux chauffage
- Ecole primaire Rabine (-35%) : réfection chaufferie avec chaudière à condensation, séparation des réseaux et mise en place d'une GTC (Gestion Technique Centralisée)
- Groupe scolaire Brizeux (-15%) : rénovation partielle avec extension, exploitation au plus près des besoins avec ajustement des programmes chauffage suivant l'occupation des locaux

Sont également à noter :

- La fermeture du Château de l'Hermine dans le cadre du projet Musée des Beaux-Arts
- L'arrêt de l'exploitation de la salle des sports St Exupéry suite à un incendie

Chauffage - Evolution des consommations en Mwh sans et avec correction climatique



Evolution des consommations

Secteur des bâtiments : poste électricité (décret tertiaire)

La consommation d'électricité 2022 est de 4323 MwhEF pour une consommation moyenne 2018-2019-2021 de 4491MwhEF. **Elle est en baisse de l'ordre de 4%**. Cette évolution est consécutive d'un chassé croisé de suppression ou d'utilisation plus importante d'équipements :

- Suppression du chapiteau du centre d'entraînement Jo Courtel,
- Arrêt de la salle des sports St Exupéry,
- Stade de la Rabine (16%),
- Bar Ty Colibri (+121%), qui entre dans le périmètre courant 2021,
- Salle de Tennis du Pargo (+20%)
- Grand Hôtel de Limur (+57%)

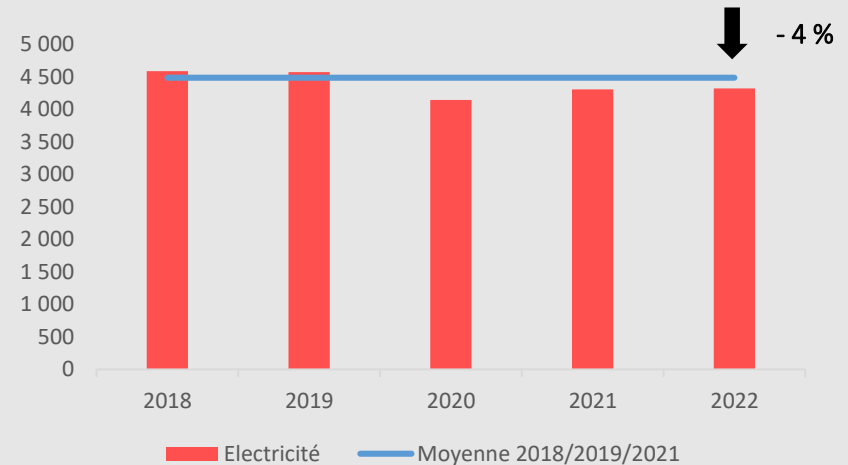
Secteur des espaces publics

La consommation électrique 2022 est de 3128 Mwh, avec une part d'éclairage public de 93%.

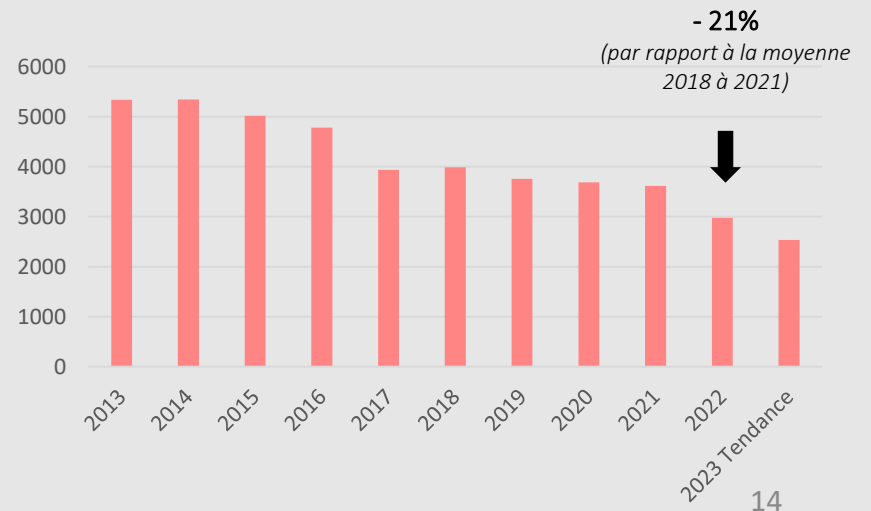
Les différentes actions menées sur l'exploitation de l'éclairage public avec un passage en LED en masse et la réduction des durées d'éclairage génèrent une économie de 641 Mwh par rapport à 2021.

Ainsi, la trajectoire, qui consiste à atteindre une consommation 2024 de l'ordre de 2400 Mwh, est en bonne voie.

Electricité - Evolution des consommations en Mwh



Eclairage public - Evolution des consommations en Mwh



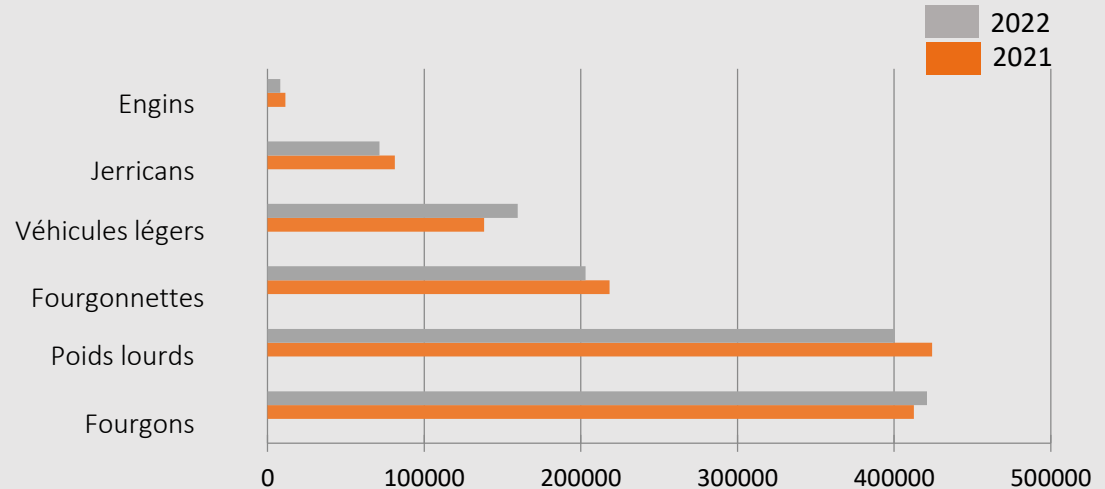


Carburants du parc auto

Evolution des consommations en kWh EF

La consommation totale enregistrée en 2022 est de 1,85 MWh EF, contre 2,02 MWh EF en 2021, soit une baisse de l'ordre de 8%.

En 2022, les investissements de véhicules à faibles émissions ont porté sur l'achat de 2 AMI Cargo. La collectivité s'est équipée d'un fourgon réfrigéré et d'un châssis poids lourds (nacelle élévatrice) au GNV. En parallèle, 4 fourgonnettes ont été retirées du parc.



Energies renouvelables

La production solaire photovoltaïque est la suivante :

- Salle du Foso (revente totale): 401 m² mise en service en septembre 2020. **La production 2022 est de 97,5 Mwh, supérieure aux estimations.**
- Parking Piscine Kercado (auto consommation totale): 454 m², mise en service septembre 2019. **La production est de 61,5 Mwh en 2022, une puissance produite intégralement consommée par l'équipement** qui n'a pas eu besoin de puissance supplémentaire.

La Ville de Vannes prépare un appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation du domaine public en vue de l'installation, l'exploitation et la maintenance de centrales photovoltaïques en autoconsommation collective sur des parkings publics au Parc du Golfe, rue de Montaigne et à Bilaire. **La production d'énergie attendue est de 1.7 GWh, correspondant globalement à 20% de l'énergie électrique consommée par la collectivité.** Un attributaire sera désigné en 2023 pour des travaux entrepris en 2024.

Dépenses énergie

Dépenses fluides

Le montant des factures pour l'ensemble des équipements correspondant au périmètre analysé (hors carburants et correction climatique) s'élève à 1 829 995 €TTC* en 2022.

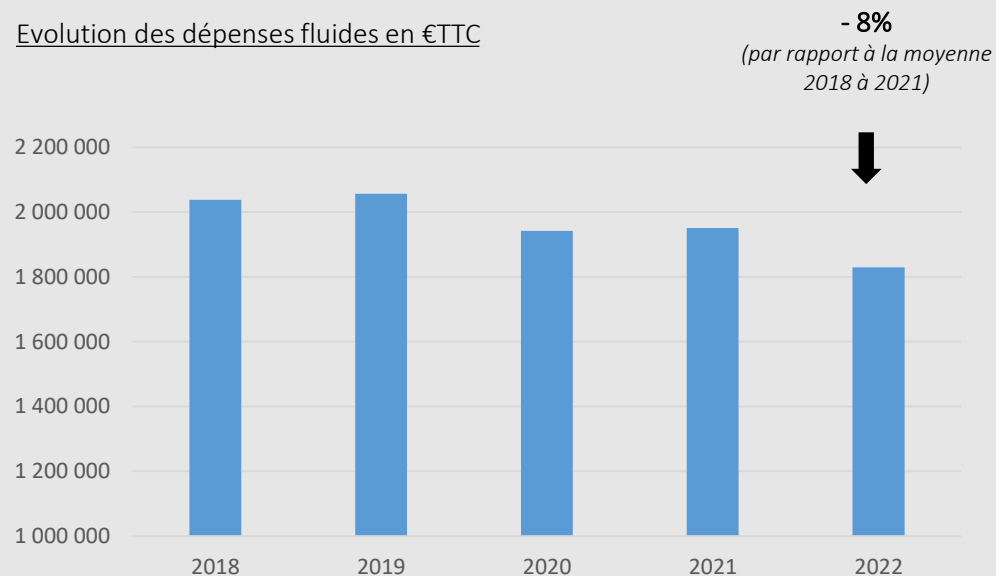
Ces dépenses se répartissent, pour l'année 2022, comme suit :

- 68% pour le secteur « bâtiments » avec une part de 23 % pour assurer le chauffage des équipements municipaux, 38% principalement pour l'éclairage des locaux et moins de 12% en eau pour des besoins sanitaires et arrosage des terrains de sports.
- 32% pour le secteur « espaces publics » avec 28% consacré à l'éclairage public.

Malgré la hausse du prix de l'énergie enregistrée depuis 2018, la baisse des consommations sur les postes chauffage et éclairage public permet de contenir les dépenses Fluides 2022.

**Ne sont pas intégrées dans ce montant les dépenses énergies liées aux manifestations (branchements provisoires), soit un montant de 48 156 €TTC*

Evolution des dépenses fluides en €TTC





Faciliter l'accès à l'emploi

Promouvoir
une croissance
économique
soutenue,
partagée et
durable, le
plein emploi
et un travail
décent pour
tous

Co piloter le projet « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée » (TZCLD) et accompagner l'ouverture de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) portée par l'association ACSOMUR

L'objectif de la labélisation TZCLD du quartier de Ménimur est de montrer, par l'intermédiaire de la création d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE), qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants, pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions..., L'année 2022 a été marquée par le démarrage du projet sur un plan opérationnel. En décembre 2022, 28 personnes étaient salariées dont 2 co-directrices.

Deux Espaces conseil emploi, lieux ressource pour l'accès à l'emploi



En 2022, la ville de Vannes a repensé et réadapté deux « Espaces conseil emploi » afin de créer des lieux ressource pour l'accès à l'emploi, en s'appuyant sur la synergie formée par ses partenaires (Pôle emploi, la Mission Locale, Vannes Relais, NEO 56, le CIDFF, la Région Bretagne Face 56, AMISEP et le Pôle E2S du Pays de Vannes). En proposant deux structures d'accueil à Ménimur et Kercado, ils peuvent organiser des rendez-vous individuels, des ateliers et mettre à disposition du public l'ensemble de leurs services de proximité, sur de nombreuses thématiques:

- L'accueil et l'accompagnement des jeunes
- La mobilité
- L'accompagnement des publics féminins et familles monoparentales
- L'intérim social
- Le parcours de formation
- La mise en relation direct avec les entreprises du territoire

Les permanences des partenaires ont débuté au second semestre 2022 avec 30 personnes en accueil conseil ou utilisation en libre service. 175 CV ont été réalisés ou modifiés.



Faciliter l'accès à l'emploi

Mise en œuvre de la Cité de l'emploi

Promouvoir
une croissance
économique
soutenue,
partagée et
durable, le
plein emploi
et un travail
décent pour
tous

Le pilotage de la Cité de l'emploi a été confié au Développement Social Urbain (DSU) de Vannes. En 2022, un diagnostic territorial puis un plan d'actions ont été validés. Voici quelques unes des actions entreprises à compter du 3^{ème} trimestre :

- Le développement d'une MAM à Kercado (Vannes Relais): 16 places créées dont 8 à vocation d'insertion professionnelle AVIP
- Envole toi (Mission Locale): 12 jeunes intégrés dans le projet d'accompagnement
- Egale à Egal (Mission locale)
- L'outil en main éphémère
- Job dating à l'Echonova
- Mission de marketing social





Un pôle d'échanges multimodal à la gare de Vannes

Mettre en place une infrastructure résiliente

La multiplication et la convergence des flux de déplacements autour de la gare actuelle nécessitent de repenser et d'optimiser l'interaction entre tous les modes de transport. Le Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Vannes sera un lieu d'articulation où tous les moyens de transport convergent, permettant aux utilisateurs de choisir différents modes de déplacement.



Flux modes doux

- Piste cyclable
- Flux piétons

Flux motorisés

- Parking VL
- Arrêt de bus
- Couloir bus + taxi - Zone 30
- Voie mixte en double sens
- Voie mixte en sens unique

Usages

- Espace piéton
- Gare routière
- Opérations connexes
- Parking

Les enjeux sont:

- de créer un lien urbain entre le nord et le sud de la gare, en favorisant les modes actifs (modes de transport non motorisés et non-polluants comme la marche, le vélo, le roller, etc.) et en améliorant l'accessibilité aux trains.
- de dynamiser l'image de porte d'entrée de l'agglomération.
- d'encourager le report modal,
- de favoriser l'intermodalité et les mobilités douces,
- d'apaiser et requalifier les espaces.
- d'améliorer la qualité de service en termes d'accueil, de confort et d'information voyageurs et rendre ce futur PEM accessible à tous les usagers.
- de préparer le quartier à son évolution future.

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération assure la coordination générale de l'opération. Le projet est mené et financé par différents acteurs (État, Région, Département, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, Ville de Vannes, SNCF Gares & Connexions, SNCF Réseau, SNCF Immobilier), et le CHBA associé.

Les études de conception ont été réalisées en 2022 pour un démarrage travaux en 2023.



Faire de Vannes une ville agréable à vivre pour tous

Réduire les inégalités



Rapport d'accessibilité 2022 sur le site internet de la mairie
 Objectif voirie: 86 % de taux d'accessibilité atteignable
 Taux 2022 : 73,5%
 Taux de réalisation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) pour les bâtiments: 79%

Le rapport annuel d'accessibilité 2022 retrace toutes les actions engagées pour faire progresser l'accessibilité de l'espace public:

- Des voiries et trottoirs adaptés*
- Du stationnement dédié (+ 10 nouvelles places en 2022)
- L'accessibilité des arrêts de bus (+ 4)
- La mise au norme d'escaliers (+10)
- Des équipements de loisirs tels que des agrées sport santé (4)
- Accès aux ERP (+8)
- L'accès à la culture et aux évènements (archives municipales, CIAP, programmation de la Chapelle St Yves, Kiosque expo, plateforme PMR Jazz en Ville)
- L'accès aux sports et aux loisirs

- L'accueil des enfants en situation de handicap, 29 enfants en 2022 dont 10 en ALSH
- L'accès à l'information avec un nouveau site internet « totalement conforme » ou un Vannes Mag sonore
- L'emploi de travailleurs en situation de handicap au sein des services de la mairie (6%) ou la participation au Duo Day (7 personnes accueillies)

*Le taux d'accessibilité de la voirie a évolué de 1 point en 1 an grâce aux travaux suivants: mise au norme de 4 arrêts de bus (Kersec, Tohannic groupe scolaire, Carmel rue Jean Gougoud, Valérie/Ampère), création de 5 plateaux (rue Audibert, du RICM, Parceveaux, Paul Helleu, 35^{ème} RA), reprise de 4 trottoirs (Résistance, giratoire des îles, rue Gustave Courbet, multi accueil de Ménimur), la mise au norme de 10 escaliers (remparts, Capitainerie, Decker, Bd Paix, Victor Hugo/Coutume, Rabine, Cocotte, Limur, JM Allanic, Parc de Kérizel) et la création de 4 places de stationnement adaptées.

Soutenir l'action des propriétaires pour préserver le patrimoine

Dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville, la mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat dite de renouvellement urbain (OPAH-RU) permet :

- d'accompagner les propriétaires qui souhaitent s'engager dans une dynamique de réhabilitation
- de développer l'offre de logements par le réinvestissement du parc dégradé ou vacant
- d'adapter et améliorer l'offre existante pour maintenir des habitants permanents en centre-ville
- de valoriser la qualité patrimoniale du centre-ville

Bilan 2022:

- Veille foncière: 156 immeubles concernés
- Actions de mobilisation du logement vacant: auprès de 118 biens, avec 18% de retours
- Proposition de mesures incitatives : auprès de 128 propriétaires
- Fiche de préconisations de ravalement pour 45 logements
- Traitement de l'habitat indigne : 48 situations/ 38 visites/20 procédures engagées



Mettre en valeur le patrimoine en Site Patrimonial remarquable

Le dispositif d'aide au ravalement des façades est incitatif sur l'ensemble du Site Patrimonial Remarquable, à l'exception des immeubles inclus dans la campagne de ravalement obligatoire (quartier Saint-Vincent et nouveau linéaire de la rue Thomas de Closmadeuc à la rue de la Fontaine).

En 2022 la commune a consacré 346 000 € de subventions à la restauration du patrimoine bâti privé. Ces opérations impliquent systématiquement des changements d'huissieries, et récemment de l'isolation par l'extérieur, à l'image du 11 rue Brizeux, en photo ci-contre.

Réalisations 2022:

6 rue Saint-Vincent,
22 rue Saint-Vincent,
1 rue Alexandre Le Pontois,
12 rue de la Monnaie,
11 rue Brizeux,
6 rue Billault

Le patrimoine durable à l'honneur des Journées européennes du patrimoine

Pour l'édition 2022 des Journées européennes du patrimoine à Vannes, l'accent a été mis sur le bois. Un matériau qui a notamment servi à la rénovation de charpente de la chapelle Saint-Yves, à construire les maisons à pan de bois de l'intra-muros ou encore à ériger des édifices tels que la tour du Connétable sur les remparts de Vannes. Grâce à l'usage du bois et du torchis, la restauration de ces constructions a permis de conserver ce patrimoine architectural et il continue de s'inscrire dans la vie vannetaise. **L'occasion de mettre en lumière une économie vertueuse de réutilisation des matériaux et de valorisation des savoir-faire.**



Développer les écrins de nature, de fraîcheur et de détente en ville : le mail de La Rabine

Chiffres :

- 2 ha de verdure
- Un chemin de halage élargi
- Une piste cyclable bidirectionnelle de 2 km
- 2400 m² d'espace de jeux en stabilisé
- Des tables et transats en bois
- 204 arbres de hautes tiges (tilleuls) équipés de sondes tensiométriques pour un arrosage ajusté
- 6300 m² de semis de prairies fleuries
- 110 m² de vivaces aromatiques et mellifères

Le mail de La Rabine

La conception/réalisation du mail de la Rabine a intégré :

- Des temps de concertation avec les associations telles que Vélotomote, Vannes Cyclo Randonneurs, les boulistes, les usagers du port, la Ligue de Protection des Oiseaux, le Groupe Mammalogique Breton (chauves-souris)...
- Le choix de matériaux ou prestataires limitant l’empreinte carbone :
 - Utilisation de graves recyclés issues d’une carrière locale, en sous couche des cheminements
 - Pépinière respectueuse de l’environnement dans ses pratiques de gestion, livraison, gestion des déchets
 - Réutilisation de troncs pour réaliser des assises
- La mise en place de nichoirs, le suivi et la pédagogie sur un espace de nature en ville qui devint Refuge LPO, afin de suivre l’évolution de la biodiversité et d’adapter les modes de gestion si nécessaire.



Installation d’une sonde tensiométrique au pied d’un tilleul à La Rabine Elle permettra de connaître les besoins réels en eau et d’apporter la quantité strictement nécessaire.

Place de Bretagne, un espace de verdure en lieu et place d'un parking

Il s'agit d'un nouveau lieu de respiration urbaine où l'on peut pique-niquer et profiter, à l'occasion, de lectures publiques, ateliers pour enfants, petites formes de spectacles et autres animations de plein air proposées par la Médiathèque du Palais des arts et les Scènes du Golfe.

Chiffres :

- 1800 m² de pleine terre soustraite à l'imperméabilisation
- 6 magnolias (cépées)
- Bancs et transats en bois

Le verdissement des cours d'écoles: une première expérimentation à l'école Pape-Carpantier



L'expérimentation de la désimperméabilisation des cours d'école, la création de potagers, la plantation d'arbres fruitiers, débute en 2022 à l'école maternelle Marie Pape-Carpantier, bd. de la Paix. L'équipe enseignante et les parents d'élèves ont reçu le soutien financier et technique de la ville pour la mise en œuvre d'un projet imaginé en 2021. Ce projet a consisté à retirer le vieil enrobé d'une petite cour inutilisée de cette école pour y créer un jardin patio agrémenté de diverses plantations : arbres fruitiers, petits fruits, herbes aromatiques, plantes vivaces...

Cette expérimentation vise à créer dans les écoles des îlots de verdure qui apportent de la vie et de la fraîcheur, enrichissent le travail pédagogique et permettent aux enfants de découvrir les bienfaits de la nature. Il se poursuivra dans d'autres écoles de Vannes.

Un jardin sensoriel à Cliscouët, lieu de lien social



Le jardin sensoriel de Cliscouët est aménagé depuis le printemps 2022. Il est situé à proximité des jardins familiaux de ce quartier, sur deux espaces naturels reliés par un pont en bois.

Ce projet, initié par les conseils de quartier Sud-Ouest Conleau et Cliscouët-Bernus, a été réalisé avec le concours du service des espaces verts de la ville (travaux, équipements et fourniture de plants). Les habitants et les écoliers du quartier y ont participé en effectuant des plantations d'herbes aromatiques, de fleurs comestibles, de fruitiers, de plantes colorées et autres plantes étonnantes au toucher.

Une ville végétalisée, plus résiliente face aux changements climatiques

En 2022, près de 5000 arbres et arbustes, et 8 000 vivaces ont été plantés sur 35 sites différents dont :

- 241 arbres en alignement (204 sur le mail de la Rabine)
- 53 arbres et 2200 arbustes d'ornement dont 31 fruitiers sur 6 sites différents
- 662 arbres et 1720 arbustes en haies bocagères

1,8 ha de prairies fleuries sont gérées en fauche tardive avec exportation des produits de fauchage sur 4 sites privilégiés : Beaupré Lalande 6700 m², Parc de Rohan 4500 m², Parc du Pargo 2000 m², mail de la Rabine 5000 m²

Une police de l'environnement , pour renforcer la qualité de vie des habitants

La police de l'environnement est lancée en juin 2022. Elle permet de lutter contre les incivilités du quotidien. Si les missions environnementales sont intégrées aux prérogatives de tous les agents de la police municipale, elle s'appuie sur deux référents spécialisés.



La police de l'environnement intervient dans de nombreux domaines (urbanisme, nuisances, occupation du domaine public, incivilités, préservation des ressources, protection environnementale. Plus de 300 mains courantes ont été enregistrées en un an dont :

- Nuisances : nuisances sonores, animaux domestiques...
- Occupations du domaine public et privé, terrasses, publicités et enseignes...
- Incivilités : affichage sauvage, végétation débordante...
- Préservation des ressources : insalubrité, dépôts d'immondices,
- Protection environnementale : incendies de végétation, préservation des espaces verts et naturels, pollutions

Focus 2022 :

- **Plan de sobriété énergétique:** contrôle des extinctions lumineuses des établissements entre 1h et 6h du matin ou 1h après la fin d'activité => 90% des établissements conformes
- **Gestion des incendies et plan sécheresse en juillet/août 2022 :** surveillance, sécurisation, patrouilles, actions de prévention sur l'entretien des parcelles

Consommation responsable : acheter moins et mieux



Etablir des modes de consommation et de production durables



Chiffres 2022 :

- 60 % des consultations ont intégré des clauses ou critères environnementaux
- Les clauses sociales d'insertion ont permis de comptabiliser 2742 heures de travail réalisées par des personnes en insertion professionnelle (marchés voirie et réseaux divers)

Levier environnemental : clauses ou critères environnementaux dans les marchés*

- Rénovation des chaufferies : chaudières performantes et réemploi des composants en fin de vie
- Terrain synthétique du Foso : remplissage en noyaux d'olives (au lieu de billes plastiques)
- Aménagement rue Billault : choix de granits extraits de carrières bretonnes (Fédération des granitiers bretons)
- Produits d'entretien : choix de produits actifs concentrés permettant de réduire les emballages et les transports
- Produits de peinture : choix de produits de moindre toxicité, emballages réduits, transports limités (critères déterminants dans le choix de l'attributaire)
*en partenariat avec la société DECLIC, spécialisée dans l'assistance aux collectivités pour développer l'achat favorable à l'environnement

Levier social : intégration de clauses sociales d'insertion et attribution de marchés réservés

Des clauses sociales d'insertion professionnelle ont été intégrées à 6 consultations relatives à des travaux de voirie et réseaux divers

Des marchés réservés ont été attribués à 2 entreprises :

- L'Association des Paralysés de France pour les aménagements paysagers du merlon de l'aire de jeux de Tohannic.
- L'Entreprise Adaptée de l'E.A pour la fournitures de matériel d'entretien

Au total, 2 742 heures ont été réalisés ou contractualisés à travers les marchés.

Consommation responsable : acheter moins et réutiliser ce qui peut l'être

Donner une seconde vie aux biens et matériels

- Via l'achat d'interfaces reconditionnées, prévus dans les marchés à bons de commande, afin de limiter l'impact environnemental de leur production et traitement, ou le don de matériel informatique réformé à des associations.
- Avec le Web enchère, en vendant le matériel réformé depuis 2015 sur un site dédié (une dizaine de ventes depuis 2015 représentant un gain de plus de 300 000 €) et en développant un projet de magasin interne de seconde vie.

Papiers (tonne)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution en 4 ans
Photocopies	20,9	16,09	9,44	12,17	12,12	- 42%
Imprimerie	4,12	2,89	2,59	2,36	-	- 43%
Hygiène	20,58	24,50	-	24,30	13,48	-34 %

Production responsable: cultiver en bio pour les crèches



Chiffres 2022 de la régie maraîchère municipale:

- 6000 m² plein champ
- 900 m² de serre froide
- 5,4 tonnes de fruits et légumes livrés en 2022 (4,7 tonnes en 2021), valorisés à 20 500 € (prix GAB 56)
- 70 variétés de légumes, 26 variétés de petits fruits et grimpants, 5 variétés d'aromates, 5 variétés de fleurs comestibles
- 730 kg de surplus exploités par la cuisine centrale
- 150 kg de miel (70 kg en 2021)

En 2022, la régie maraîchère fournit les 3 multi accueils toute l'année, répondant à la quasi-totalité des besoins, c'est-à-dire une très grande variété en petites quantités. Les produits sont livrés 2 fois par semaine pour un maximum de fraîcheur, à 6km de lieu de production, sans intermédiaire ni emballage. Les déchets d'épluchures sont récupérés et compostés.

La production de légumes est désormais continue toute l'année et la capacité de stockage permet de lisser les variations de production sur l'année. En 2023, la production sera étendue au Rohic avec certains produits pouvant être exploités par la cuisine centrale.

Stratégie bas carbone

**Prendre
d'urgence des
mesures pour
lutter contre
les changements
climatiques et
leurs
répercussions**

La réponse au réchauffement climatique s'est traduit par l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) approuvé par le Conseil Communautaire de Golfe du Morbihan Vannes agglomération le 13 février 2020. Il vise à devenir territoire à énergie positive en 2050 et pour chacun des objectifs principaux listés ci-dessous, pour le territoire, des actions d'atténuation et d'adaptation ont été développées en 2021 par la ville de Vannes:

- **Une diminution de 30 % des consommations énergétiques en 2030 par rapport à 2010**
→ ODD 7, 13,16 : maîtrise des consommations d'énergie, limitation des déplacements carbonés
- **La baisse de 35% des gaz à effet de serre en 2030**
→ ODD 7 : maîtrise des consommations d'énergie,
→ ODD 12: consommation responsable et achats durables
→ ODD 9 et 13: développement des mobilités douces et des mobilités alternatives à la voiture
→ ODD 15: des techniques d'entretien décarbonées (éco pâturage)
- **Une couverture des besoins en énergies par des énergies renouvelables à hauteur de 32% (solaire et biomasse principalement)**
→ ODD 7 : solaire photovoltaïque à Kercado et stade du Foso
- **L'adaptation au changement climatique en redonnant une place à la nature en ville, en intégrant la santé dans les opérations d'aménagement...**
→ ODD 3, 11 et 15 : ville propre et saine, préservation du patrimoine végétal existant, plantations d'arbres et arbustes, création de poumons verts au sein des opérations d'aménagement, préservation de la biodiversité ...
- **La préservation des ressources en eau**
→ ODD 6, 14 et 15 : ville propre, sans mégot, zéro phyto
- **La séquestration du carbone**
→ ODD 11 : préservation du patrimoine végétal existant et plantations d'arbres et arbustes
- **La valorisation de circuits courts**
→ ODD 2 et 12 : valorisation des productions locales, régie maraîchère, jardins familiaux et partagés, et à venir, la relocation des approvisionnements de la cuisine centrale dans le cadre d'un projet 100% bio, labellisé et local
- **La sensibilisation et la mobilisation des acteurs du territoire**
→ ODD 17

Adapter l'espace public pour favoriser la pratique du vélo

Réalisations et chiffres 2022

Aménagements :

- Giratoire Arthaud : sécurisation de la traversée et réduction de l'entrée du giratoire à une branche
- Piste du boulevard de la Résistance (carrefours à feux Résistance /Vénètes et Résistance/Le Bartz): sécurisation des traversées (logos vélos et feux vélo spécifiques)
- Rue Gougaud : création d'un double-sens cyclable
- Place Anne de Bretagne : création d'une piste cyclable
- Mail de la Rabine : mise en service et jalonnement de la piste par des spots à leds

Etudes :

- Participation à l'étude de cyclabilité des villes moyennes

Nouveaux équipements:

- Compteurs vélo :
 - Marcellin - juin 2022
 - Paix (croisement rue de l'Hôpital) – juillet 2022
- 160 nouveaux arceaux y compris dans les espaces de loisirs (Lamor-Gwened, parc Tohannic)
- 2 box sécurisés à la crèche de Ménimur
- 1 abri sécurisé (abonnement – riverains) : place Lucien Laroche
- 4 stations de gonflage : place Le Brix, place Cuxhaven, Conleau, Beaupré La Lande (budget participatif)

Manifestations:

- Fête de la mobilité sur le port de Vannes

Objectifs:

- 100 kms d'itinéraires cyclables
- 2000 arceaux vélo

Chiffres 2022:

- 80 km d'itinéraires cyclables
- 1150 arceaux



Compteurs vélo Paix (septembre à décembre 2022):

Nb total de passage: 20 205

Moyenne journalière: 324

Jours les plus fréquentés: mardi puis vendredi

Pic journalier (11 octobre 2022): 571

Compteur Vélo Marcellin GMVA (juin à décembre 2022):

Nb total de passage: 64 619

Moyenne journalière: 337

Jours les plus fréquentés: mardi puis jeudi

Pic journalier (15 août 2022): 661

Rationaliser la flotte municipale et l'adapter pour de moindre émissions

En 2022, la flotte municipale compte :

- 65 véhicules légers dont 11 électriques (4 Ami + 5 C zéro + 2 Ami cargo)
- 59 fourgonnettes dont 5 électriques (3 Kangoo + 2 Berlingo)
- 68 fourgons dont 1 fourgon réfrigéré au GNV
- 19 poids lourd dont 1 nacelle 25 m châssis GNV
- 24 vélos à assistance électrique dont 1 vélo cargo pour le service espaces verts et 1 triporteur électrique

Pour les déplacements professionnels, les agents sont invités à se déplacer prioritairement à pied, à vélo à assistance électrique, en bus (450 tickets délivrés en 2022).

Chiffres 2022:

- + 2 AMI Cargo
- + 1 fourgon réfrigéré au GNV
- + 1 châssis poids lourds (nacelle élévatrice) au GNV
- - 4 fourgonnettes

		2016	...	2022	Evolution en 6 ans
Déplacements professionnels	Nombre de véhicules légers électriques	4	...	11	X 3
	Nombre de vélos à assistance électrique	8		24	X 3
	Nombre de trajets « pro » effectués en bus	500		450	Très variable d'une année à l'autre

Réduire l'empreinte carbone des déplacements domicile-travail des salariés de la ville de Vannes

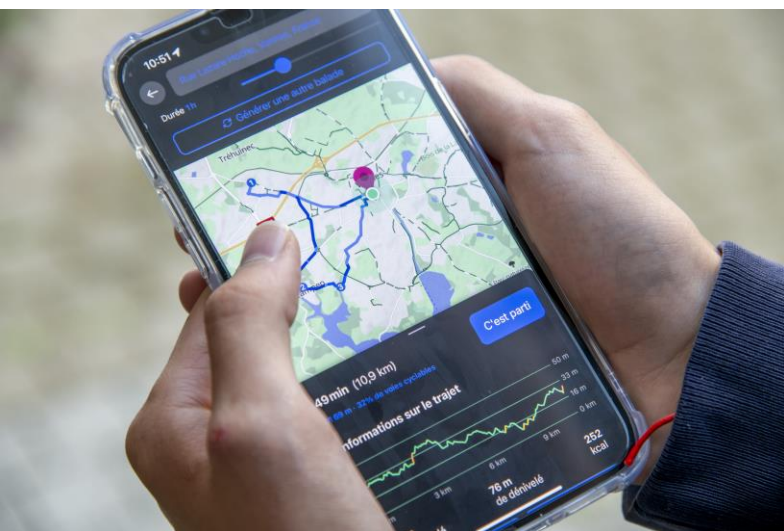
La municipalité a décidé de mettre en place le **Forfait Mobilités Durables (FMD) à compter du 1er juillet 2022, afin de favoriser l'usage du vélo et du covoiturage lors des déplacements domicile-travail de ses agents.** Il s'agit d'une participation de l'employeur aux frais engagés par les agents se déplaçant à vélo ou à vélo électrique ou pratiquant le covoiturage (en tant que passager ou conducteur), entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail. Ce forfait n'est pas cumulable avec la prime « transport » ou la prime « location de vélo », et concerne tous les agents fonctionnaires et contractuels de droit public ou de droit privé en contrat supérieur à un an.

Chiffres 2022:

- 110 agents ont bénéficié du FMD en 2022 dont
 - 64 agents cyclistes
 - 23 agents covoiturage
- 85 agents bénéficient de la participation employeur au financement de l'abonnement de transports en commun (50%)
- 3 agents nouvellement embauchés ont bénéficié d'un essai de transports en commun gratuit de 2 mois
- 171 agents télétravaillent

Déployer le numérique responsable au sein de la collectivité

En octobre 2021, la ville de Vannes a adopté un Plan Stratégique Numérique (PSN) pour accompagner de manière efficiente la trajectoire numérique de la collectivité d'ici à 2026. L'un des piliers retenus concerne le développement du numérique responsable (green IT). En 2022, la société Wavestone est missionnée sur 2 aspects :



Un bilan carbone des systèmes d'information en cours de réalisation

Chantier 1 : bilan carbone des systèmes d'information de la collectivité et évaluer sa maturité sur le numérique responsable pour l'ensemble de la collectivité. Ils s'appuieront sur :

- les informations remontées par la DSI en termes de consommation énergétique, matériel utilisé et fournisseurs/partenaires qu'ils ont contacté pour obtenir leurs pratiques en terme de numérique responsable,
- plusieurs entretiens avec les différents services de la ville, pour les interroger sur leurs pratiques et leur vision du numérique responsable.

Chantier 2 : feuille de route stratégique pour la mise en place d'une stratégie numérique responsable à la ville de Vannes. Pour cela, ils :

- organiseront des ateliers de co-construction avec les différents services concernés pour définir les actions à lancer en priorité et la vision à court et moyen terme de l'évolution souhaitée,
- proposeront une feuille de route sur la base de nos retours et du bilan carbone.

Conserver et exploiter de manière durable les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Un plan de restauration des milieux aquatiques

La restauration des cours d'eau vannetais s'inscrit dans le cadre de l'exercice des compétences de l'agglomération liées à la GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA) et à la lutte contre les pollutions diffuses. Ainsi, Golfe du Morbihan Vannes agglomération (GMVa) entreprend la restauration de près de 100 kms de cours d'eau d'ici 6 ans, sur les bassins versant du Bilair, du Vincin et du Plessis. Les travaux seront engagés en 2023.



Autocontrôle des eaux de baignade de Conleau

Afin de garantir aux usagers du bassin une eau de baignade de qualité, un dispositif d'autocontrôle est reconduit chaque année. Des prélèvements et analyses sont réalisés systématiquement après des épisodes pluvieux (facteur dégradant) afin de garantir la qualité de l'eau et la renouveler au besoin. Le suivi est assuré par Golfe du Morbihan Vannes agglomération.

Les classements de l'Agence Régionale de Santé en 2022 qualifie d'excellente la qualité de l'eau du bassin et de la plage.

Maintenir une ville propre, sans pollution, et mobiliser collectivement lors du World Cleanup Day

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Afin de proposer à tous un environnement de qualité, les agents municipaux interviennent quotidiennement dès 4 h 30 du matin pour le nettoyage du domaine public. La municipalité a également mis en place un dispositif « Allo Mairie Intervention » pour des demandes d'intervention facilitées. En 2022, le service s'équipe d'un aspirateur de voirie pour les balayeurs à pied.

Pour la 5^{ème} année, la ville de Vannes s'est mobilisée pour le World Cleanup Day, l'opération mondiale de nettoyage de la planète qui a permis de ramasser 2500 kg de déchets et 32 kg de mégots sur la commune en 5 ans.

Chiffres clé:

- 573 corbeilles (ainsi que des corbeilles supplémentaires mises en place sur la voirie en haute saison et lors des manifestations)
- 89 distributeurs de sacs canins
- 500 000 sacs biodégradables distribués dans l'année
- 56 cendriers disponibles sur le domaine public de la voirie
- 3 cendriers de sondage mobiles mis en place lors des manifestations
- 89 kg de mégots collectés, retraités et recyclés (contre 42,7 kg en 2021)
- Service gratuit d'enlèvement des graffitis sur bâtiments privés (44h00 en régie)



Développer des solutions durables et respectueuses pour l'animal en ville

L'ouverture du premier Chatipi, à Vannes en cœur de ville, est le résultat d'un travail partenarial mené entre le Cercle des Chats Libres, la SPA, l'association One Voice et la ville de Vannes. Il s'agit d'apporter une solution durable à la prolifération des chats errants qui sont stérilisés, identifiés, nourris, et suivis sanitaire. **Début 2022, le chatipi est fréquenté par 5 chats « libres ».**



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Connaître, préserver et valoriser la biodiversité communale

En 2022, la ville de Vannes a commandité plusieurs études visant à s'assurer du respect des enjeux de biodiversité. Ces inventaires permettent également d'orienter les pratiques de gestion et d'entretien :

- Diagnostic des espèces nicheuses dans les remparts et le château de l'Herminie (martinet noir, mésanges, rougequeue noir, etc..)
- Inventaire des habitats, des insectes et chauve-souris à la Pointe des Emigrés
- Suivi naturaliste de la prairie humide de Beaupré (Eco pâturage et fauche tardive)
- Suivi botanique du parc de Rohan

A noter que :

- sur les conseils de la LPO, la ville a réalisé un nichoir à faucon pèlerin pour un couple venant s'alimenter à Saint-Patern.
- Les résultats des inventaires « Sauvages de ma rue », pilotés par Bretagne Vivante, figurent par quartier sur le site internet de la mairie

Adapter les pratiques de gestion et d'entretien aux enjeux de biodiversité

Les pratiques de fauchage des parcs et prairies évoluent. Les fauches tardives et le pâturage extensif, c'est-à-dire par une faible densité d'animaux à l'hectare, sont pratiqués sur les prairies humides. Ils induisent une hétérogénéité dans la végétation, ce qui favorise la biodiversité.

- Pointe des émigrés (moutons): 3,1ha
- Bassin d'orage de Kerlann -Ténéio - Laroiseau (moutons): 2 ha
- Kerluherne (chevaux): 4 ha
- Kermesquel (chevaux) : 1,5 ha
- Poignant (chevaux et Poneys) : 1,8 ha
- Limoges (génisses) : 4,2 ha
- Beaupré La Lande (moutons et chèvres) : 0,5 ha





Expliquer, impliquer, sensibiliser à l'environnement, à la Maison de la Nature

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Chiffres 2022

- 3551 participants dont 82% de scolaires
- 200 demi-journées d'animation



La Maison de la Nature propose des animations d'éducation à l'environnement et participe ponctuellement à des manifestations de sensibilisation à l'environnement (semaine du Golfe, en collaboration avec la ludothèque).

En 2022, l'offre grand public est développée les mercredis pour les 5-12 ans, auprès du public adultes et parents enfants.



Se mobiliser en faveur du peuple Ukrainien

Promouvoir
des sociétés
pacifiques
et
inclusives

La ville de Vannes soutient la ferme condamnation par la France de l'invasion militaire russe en Ukraine. Fidèle à sa tradition humaniste, **des collectes de produits de secours et de matériels d'hygiène ont ainsi été organisées pour être acheminés en Ukraine ainsi que pour l'accueil de familles de réfugiés à Vannes et dans le Morbihan.**

Les collectes ont été organisées en mars 2022 à la Maison des associations. Pour prolonger le soutien au peuple ukrainien, le conseil municipal a voté le 4 avril 2022 une **subvention exceptionnelle d'urgence de 25 000 €** par l'intermédiaire du Comité International de la Croix Rouge (CICR).

Chiffres:

- **110 bénévoles** accompagnés d'agents ville et CCAS
- **La centralisation de dons de matériel médical et de secours** transportés par la protection civile en Ukraine et Pologne
- **1420 kits d'hygiène** fournis aux ukrainiens arrivés à Vannes et accueillis dans des familles ou par l'association Coallia





Renforcer les
moyens de
mettre en œuvre
des partenariats
pour le
développement
durable

14 projets du budget participatif retenus par les vannetaises et les vannetais



La ville de Vannes, s'est doté d'un budget participatif en 2021 d'un montant d'1 million d'euros sur la période 2021/2026, soit 200 000 € par an. Les 14 projets engagés en 2022 sont les suivants:

Réalisé:

- Frigo partagé à Ménimur
- Eclairage à leds de 2 passages piétons
- Stations d'entretien vélos (4 nouvelles)

- Mini-forêt urbaine à Kercado
- Récupérateur d'eau de pluie en libre service
- Peinture de plaques et grilles d'égouts
- Aire de jeux « petite enfance » à Ménimur
- Etalonnage du Parc de la Garenne

En cours:

- Fontaines d'eau potable
- Jeux extérieurs tous âges à Kérizac
- Casiers solidaires pour les sans abri
- Jardin du souvenir pour animaux
- Parc récréatif et éducatif pour chiens à Kermesquel

Abandonné:

- Chemin piétonnier à St Guen



Des projets portés dans les quartiers, par les conseils de quartiers et des aînés

- Un jardin sensoriel, pensé et planté par les habitants de Conleau – Cliscouët (juin 2022)
- Un jardin partagé (rue René-Louis Moreau à Tohannic) géré par les habitants du quartier regroupé au sein de la section Tohannic de l'association Fleur de Pavé.
- Un projet de végétalisation de la résidence Pasteur porté par le conseil municipal jeune
- Les bibliothèques de rue (projet porté par le conseil des aînés) remporte un vif succès. 9 boîtes à livres, conçues par les ateliers de l'APF France handicap, sont désormais disponibles dans la ville. Des bénévoles assurent le réassort des ouvrages qui proviennent des médiathèques lors des renouvellements de fonds, mais également d'un partenariat avec l'association CCFD Terre solidaire.

Des associations de défense de l'environnement partenaires de la ville

Renforcer les moyens de mettre en œuvre des partenariats pour le développement durable

Pour assurer une gestion des parcs urbains, la ville développe des conventions de partenariats avec des associations de défense de l'environnement du territoire. Elles assurent sur des périodes de 3 à 5 ans des suivis et inventaires, des préconisations de gestion en lien avec les services de la ville, des animations, etc... La participation financière de la ville est de 10 000 € en 2022.

Conventions de partenariats:

- Zone humide de Beaupré La Lande et parc des vallons de Kercado (2021 – 2023) -> refuge LPO
- Mail de la Rabine et butte de Kérino (2022 – 2025) -> Refuge LPO
- Parc de Rohan (2022 – 2026) -> Bretagne Vivante

Des comités consultatifs pour partager et échanger avec des organismes extérieurs sur des thèmes ou projets

Dans les 6 comités consultatifs créés, les sujets déjà abordés sont les suivants :

- **Secteur patrimoine remarquable:** projet de musée d'arts et d'OPAH RU, projet d'OAP, perspectives de création d'une opération de restauration immobilière, état d'avancement de l'OPAH RU
- **Déplacements doux et mobilités urbaines :** étude "ville cyclable", plan vélo, cheminements doux, mail de la Rabine, bilan des travaux 2022 et programme de travaux 2023, plan vélo, voies bus en site propre
- **Climat et biodiversité:** fresque du climat (quizz), sobriété énergétique et végétalisation des cours d'école
- **Commerce et attractivité :** actions des participants au développement économique du territoire, information OPAH-RU, plan de révision des règlements d'occupation du domaine public en centre-ville, étude "touristisation" de l'offre commerciale en centre-ville, étude d'un espace de restauration convivial à la Halles des Lices, occupations commerciales (plan Marshall)
- **Egalité entre les femmes et les hommes:** plan d'actions Egalité Femmes Hommes, point sur l'avancée du plan d'actions, tour de table sur les projets prévus sur la journée du 25 novembre 2022
- **Valorisation de la langue et de la culture bretonne :** état des lieux des actions municipales en matière de valorisation de la culture et de la langue bretonnes, au regard, notamment de la charte « Ya d'ar brezhoneg »

